

50ème Rallye de Dieppe-Normandie



NOTE D'INFORMATIONS RIVERAINS ES "Terroir de Caux"



Madame, Monsieur,

Vous êtes riverain(s) du **50^{ème} Rallye de Dieppe - Normandie**, manche du **Championnat de France des Rallyes 2^{ème} Division**, qui se déroulera les **vendredi 10 et samedi 11 mai 2024**.

A ce titre, nous vous informons que **les routes empruntées par la course automobile seront fermées à la circulation par arrêté préfectoral et arrêtés municipaux**, comme suit :

Fermeture de la route le samedi 11 mai de 8h00 à 23h45
1er passage des voitures de courses VHC à partir de 10h04

Nous vous recommandons la plus grande prudence et nous vous demandons de bien vouloir **prendre toutes les dispositions nécessaires** afin que vous ne soyez pas bloqué(s) et que le rallye puisse se dérouler correctement sans nuire à la sécurité de chacun.

Nous vous conseillons de fermer vos barrières afin d'éviter que vos enfants ou vos animaux ne sortent pendant le rallye.

Si vous êtes spectateurs du rallye même au sein de votre propriété, il est recommandé de s'écarter à plus de 10 m du parcours.

Le jour du rallye, la direction de course pourra, **en cas d'urgence uniquement**, vous autoriser à circuler sur le parcours **à titre exceptionnel** et en vous conformant à ses ordres. Vous devez pour l'avertir contacter un commissaire (identifiable à sa chasuble fluo orange) ou contacter la direction de course au **06 65 43 28 98** (ligne ouverte la semaine avant rallye et le vendredi 10 et samedi 11 mai uniquement).

Par ailleurs, si vous disposez de soins médicaux « lourds » à votre domicile, nous vous remercions de nous en informer en amont du rallye afin de pouvoir s'organiser en conséquence.

Nous nous excusons par avance de la gêne occasionnée par cette manifestation sportive et nous vous remercions très sincèrement de votre aimable coopération.

Quelques informations utiles :

Dates des reconnaissances (circulation plus dense qu'à l'habitude) : Les concurrents inscrits au rallye effectueront trois passages en reconnaissances sur le parcours des épreuves spéciales, sur route ouverte à la circulation et dans le respect du Code de la Route, aux dates suivantes :

1^{ère} session de reconnaissances :
Samedi 4 mai de 9h00 à 18h00
Dimanche 5 mai de 9h00 à 18h00

2^{ème} session de reconnaissances :
Mercredi 8 mai de 9h00 à 18h00
Jeudi 9 mai de 9h00 à 18h00

Toutes les informations relatives au **50^{ème} Rallye de Dieppe - Normandie** sont disponibles sur le site internet officiel : www.rallye-dieppe.com

Avec tous nos remerciements pour votre compréhension, recevez, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Le Comité d'organisation